

Québec le 2 décembre 2020

Communiqué RIPPH: Journée internationale des personnes handicapées 2020

Le Réseau International sur le Processus de Production du Handicap (RIPPH) ainsi que les différents organismes au Québec, au Canada et dans le monde entier vont célébrer la Journée internationale des personnes handicapées (IDDP) le jeudi 3 décembre 2020. L'Organisation des Nations Unies (ONU) depuis 1992, a désigné le 3 décembre comme Journée internationale des personnes handicapées chaque année. Jusqu'à présent, des célébrations et des événements sont tenus dans le monde entier afin de sensibiliser la population à la participation sociale des personnes handicapées.

À cette occasion, le RIPPH rappelle la responsabilité partagée entre l'État, les organisations et la société de promouvoir la pleine jouissance des personnes en situation de handicap d'une société inclusive sur la base de l'égalité, la non-discrimination fondée sur le handicap et le respect de la dignité intrinsèque.

Le RIPPH reconnaît que la Journée internationale des personnes handicapées, cette année, est très particulière, vue le contexte de la pandémie COVID-19. Cette pandémie a créé d'autres défis aux personnes en situation de handicap dans le monde entier, mais elle a démontré concrètement les difficultés avec lesquelles les personnes en situation de handicap se confrontent quotidiennement.

En ce sens, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a choisi pour cette année le thème « Vers un monde post-COVID inclusif, durable et accessible pour les personnes en situation de handicap »¹. L'ONU mentionne que plus que jamais, nos sociétés doivent s'engager à devenir plus égalitaires et inclusives devant les nombreux défis mondiaux auxquels nous devons faire face à l'avenir. Le RIPPH appuie cette initiative et appelle l'État, les ministères et organismes publics, le secteur privé et les professionnels ou acteurs sociaux œuvrant dans le secteur du handicap ainsi que les personnes en situation de handicap et les organisations qui les représentent à mieux collaborer pour mettre en place des solutions plus inclusives qui rendent la prestation des services plus accessible et avec une qualité meilleure.

Le RIPPH appelle les États à mieux comprendre les questions liées au handicap selon une approche participative en créant des modes de consultation et de concertation continue avec les personnes en situation de handicap elles-mêmes ainsi que les organisations qui les représentent car elles sont les véritables experts de leurs réalités.

Le Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH) est un organisme à but non lucratif basé au Québec (Canada) qui est reconnu à l'international. Le RIPPH a pour mission de favoriser une réponse plus adéquate aux besoins des personnes ayant des déficiences, des incapacités et vivant des situations de handicap par le biais de la promotion, de l'application

¹ <https://www.un.org/development/desa/disabilities/international-day-of-persons-with-disabilities-3-december.html>

et du développement du cadre conceptuel du Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH).

Pauline Cheynoux, coordonnatrice du RIPPH

Pauline.cheynoux.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Patrick Fougeyrollas, communications et relations publiques

patrick.fougeyrollas@cirris.ulaval.ca

www.ripph.qc.ca